

Rapport d'activité

Janvier - Décembre 2019



Sommaire

	Page
PREFACE	4
GOUVERNANCE	5
CONDUITE DE L'ACADÉMIE	7
LA VIE DE L'ACADÉMIE DE POLICE	9
LES ÉVÉNEMENTS-CLÉS	15
LES PROJETS	18
ORGANIGRAMME	20
ETAT-MAJOR	21
FORMATION	23
FORMATION - ÉCOLE D'ASPIRANT-E-S	24
FORMATION - ÉCOLE D'ASSISTANT-E-S SÉCURITÉ PUBLIQUE	25
FORMATION - FORMATION CONTINUE	26
INSTRUCTION ET PLANIFICATION	28
COURS ET FORMATION ACADÉMIQUE PLURIDISCIPLINAIRES	30
ORGANISATION / DONNÉES CHIFFRÉES	31
FINANCES	35



Avertissement

La lecture du présent rapport d'activité 2019 de l'Académie de police de Savatan demande à ce qu'il soit remis dans son contexte, à savoir l'année 2019. Il ne tient pas compte, bien évidemment et malgré sa parution automnale, des développements survenus depuis le début de cette année 2020.

© Académie de police de Savatan



Préface

Une période charnière

L'année 2019 a marqué le début d'une période charnière pour l'Académie de police. En effet, l'école a entamé une mue profonde pour se préparer à la mise en oeuvre du nouveau concept général de formation (CGF 2020). CGF 2020 entre en vigueur en 2020 pour toutes les écoles de police du pays. Il modifie en profondeur la philosophie et la structure de la pédagogie en place. La durée des études passera d'un à deux ans. La première année se déroulera dans les écoles, la seconde s'effectuera essentiellement au sein des corps de police.



Le défi est de taille. Le Conseil de direction de l'Académie a donc décidé d'anticiper cette échéance. Pour ce faire, il a pris une série de mesures effectives à partir de 2019.

Sous l'appellation « ADAPTO », des changements ont affecté la formation. La dotation horaire des enseignements a été révisée sur la base du Plan d'études cadre fédéral (PEC). Un accent particulier a été mis sur des modules pratiques multidisciplinaires et sur l'autonomie individuelle (e-learning). Les exercices relatifs à la police de proximité sont davantage développés.

Dans ce cadre, une volée d'aspirants policiers, tous issus des rangs de la Police cantonale genevoise, a pris ses quartiers à Savatan dès l'automne 2019 et suit ce nouveau cursus sous la forme d'un projet pilote.

Plus que jamais, le policier du 21e siècle doit être polyvalent : capable d'assurer la protection quotidienne des populations et susceptible d'intervenir en cas de crise - celle liée au coronavirus en est un exemple très concret et actuel -, tout en démontrant des compétences sociales importantes. C'est pourquoi l'Académie met toutes ses énergies au service des forces de police appelées à agir dans des contextes complexes et incertains. La sécurité est un élément fondamental de la qualité de vie de nos sociétés. Si l'on ne se sent pas protégé, il n'est pas possible de participer à la vie communautaire, sociale et politique.

L'Académie met un point d'honneur à offrir aux aspirant-e-s une formation complète, adaptée aux besoins de leurs employeurs et de la population. Je souhaite d'ailleurs souligner les grandes valeurs humaines des aspirant-e-s. Il est remarquable que cette formation attire de plus en plus de candidat.e.s et, parmi ceux-ci, des femmes. Ce dévouement pour le bien commun est très réjouissant.

En conclusion, je réitère mes remerciements au directeur de l'Académie de police, le colonel Alain Bergonzoli, ainsi qu'à l'ensemble de ses collaboratrices et ses collaborateurs. Je salue également la bonne collaboration entre tous les partenaires de l'école qui sont la clé de son succès et de sa pérennité.

*Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat,
Cheffe du Département vaudois de l'Environnement et de la Sécurité
Présidente du Conseil de direction de l'Académie de police de Savatan*



Gouvernance

Conseil de Direction (CODIR) (*)

Composition

Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat du canton de Vaud, Présidente

Mauro Poggia, Conseiller d'Etat de la République et canton de Genève

Frédéric Favre, Conseiller d'Etat du canton du Valais

Valérie Jaggi Wepf, Présidente de la Conférence des Directeurs des polices communales vaudoises (CDPV)

Olivier Ribaux, Directeur de l'Ecole des sciences criminelles, UNIL Lausanne

Colonel Monica Bonfanti, Commandante de la Police cantonale genevoise

Jacques Antenen, Commandant de la Police cantonale vaudoise

Christian Varone, Commandant de la Police cantonale valaisanne

Lieutenant-Colonel Pascal Pittet, Commandant de la Police Nord Vaudois

Commissaire principal Pascal Granado, Chef de la Direction des finances, Police cantonale vaudoise

Colonel Alain Bergonzoli, Directeur de l'Académie de police de Savatan

Séances

Lundi 2 septembre 2019

- le Conseiller d'Etat Mauro Poggia assiste pour la première fois au CODIR ; il succède au Conseiller d'Etat Pierre Maudet
- Madame Valérie Jaggi Wepf, absente, a été remplacée par Pierre-Antoine Hildbrand, Vice-président de la CDPV

Lundi 25 novembre 2019

- Madame Valérie Jaggi Wepf, présente, a souhaité être accompagnée par Pierre-Antoine Hildbrand, Vice-président de la CDPV



Gouvernance

Comité de Pilotage (COPIL) (*)

Composition

Christian Varone, Commandant de la Police cantonale valaisanne, Président
Jacques Antenen, Commandant de la Police cantonale vaudoise
Colonel Monica Bonfanti, Commandante de la Police cantonale genevoise
Lieutenant-Colonel Pascal Pittet, Commandant de la Police Nord Vaudois
Commissaire principal Pascal Granado, Chef de la Direction des finances, Police cantonale vaudoise
Colonel Alain Bergonzoli, Directeur Académie de police de Savatan

Séances

Mardi 28 mai 2019

Lundi 24 juin 2019 (en configuration restreinte)

Lundi 9 septembre 2019

Mardi 29 octobre 2019

Participent également aux séances du CODIR et du COPIL
- Guy-Serge Baer, Chef de projet Académie de police
- Gaëtan Brigante, responsable finances Académie de police

(*) Etat arrêté au 31 décembre 2019



Conduite de l'Académie

L'efficience de la formation chevillée au corps – comme au cœur

Institution de formation professionnelle, l'Académie de police de Savatan offre la formation policière de base aux relèves sécuritaires de Suisse romande et au-delà avec, notamment, les Polices fédérales des transports et militaire. Une mission qui la conduit, sans cesse, à s'adapter aux exigences de la profession en rapport avec l'évolution de la situation sécuritaire de nos communautés d'une part et, d'autre part, à rechercher la meilleure des adéquations entre son organisation interne, ses structures, ses personnels et l'efficience de son enseignement. Voilà qui caractérise l'année 2019 de l'Académie de police de Savatan.

L'année 2019 aura été une année bien remplie, les détails de nos Ecoles d'aspirant-e-s de police et d'assistant-e-s de sécurité publique, de nos cours de formation continue comme de nos cours pluridisciplinaires externes en témoignent (lire le présent Rapport).

C'est ainsi que nous nous réjouissons

- de la reconduction de notre certification eduQua,
- de l'introduction d'une nouvelle certification signée Institut Suisse de Police (ISP) et placée sous l'égide du CGF 2020 pour nos assistant-e-s de sécurité publique,
- du renforcement de nos relations de formation, notamment avec l'accueil d'une délégation de professionnels du droit, de médecins, de policiers et de membres de la société civile, venus de différents pays francophones d'Afrique de l'Ouest pour un cours de gestion de crise dans le cadre de leur CAS en droit et médecine légale et science forensique,
- des succès obtenus par nos aspirant-e-s lors des examens pour l'obtention du Brevet fédéral de policier (96% de réussite pour l'EA 1/18 en mars 2019).

La qualité et l'efficience de la formation s'appuient, la répétition est voulue, sur la qualité des enseignants comme sur l'efficience des structures.

- Côté qualité des enseignants : l'Académie de police a développé la professionnalisation de l'instruction grâce à son internalisation. Plusieurs postes de travail du « back office » ont ainsi été transférés au profit du « front office », de l'instruction.
- Côté efficience des structures, notre organisation construite sur trois piliers a été déployée et consolidée : le pilier « Etat-major et Services généraux », celui de l'« Instruction et Planification » et « Ecoles ».



Conduite de l'Académie

L'efficacité des structures, la compétence des enseignants sont une chose : mais nous avons travaillé également à favoriser toujours davantage l'autonomisation des aspirant-e-s. Dans la fidélité à notre Code des Valeurs et à nos principes d'éducation basés sur la discipline, l'intégrité, le respect ou encore la solidarité et la cohésion comme l'esprit citoyen.

Suivant en cela les décisions de notre Gouvernance, notre Académie de police a été auditée par le Contrôle cantonal des finances (CCF) du canton de Vaud comme par l'Inspection cantonale des finances (ICF) du canton du Valais. Ces investigations menées principalement autour de l'adéquation des moyens humains et financiers à disposition avec la formation dispensée et son coût, ont démontré « la clarté de la tenue comptable » de notre Académie de police.

Elles ont également mis en lumière la nécessité, pour notre institution, de disposer rapidement d'un statut juridique autonome lui garantissant une pérennité au service... d'une formation de qualité, celle qui nous est chevillée au corps, comme au cœur, à chacune et chacun de nos cadres, instructrices, instructeurs, enseignantes et enseignants, collaboratrices et collaborateurs.

Dont l'engagement total et loyal mérite, ici, d'être souligné et remercié.

*Colonel Alain Bergonzoli,
Directeur de l'Académie de police*



La vie de l'Académie de police

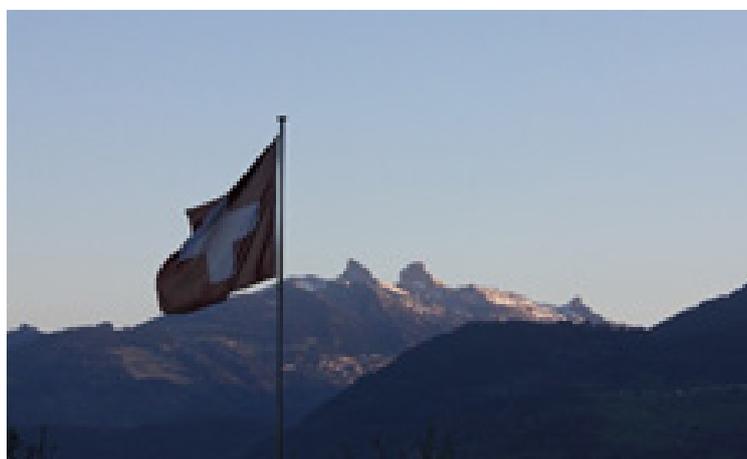
Au fil des mois...

A l'heure de passer en revue les mois qui font l'objet de ce présent Rapport d'activité, qu'il soit permis au chroniqueur de retenir l'un ou l'autre événement qui ont ponctué la vie de Savatan en 2019.

Des levers de couleurs colorés

Plusieurs personnalités, de tous horizons, ont été, tout au long de l'année 2019, les oratrices/orateurs de la cérémonie du lever des couleurs. C'est ainsi que l'Académie de police, ses cadres et ses aspirant-e-s, ont accueilli

- Madame Pierrette Roulet-Grin, députée, préfète honoraire, Yverdon-les-Bains (29 avril)
- Marc Voltenauer, écrivain, auteur suisse de romans policiers (6 mai)
- Madame la pasteur Line Dépraz, conseillère synodale de l'Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud (20 mai)
- Philip Jaffé, professeur et Directeur du Centre interfacultaire en droits de l'enfant de l'Université de Genève, membre du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies (24 juin)
- Alain Bovay, Syndic de Saint-Légier, député au Grand Conseil vaudois (26 août)
- Charles Poncet, docteur en droit de l'Université de Genève, avocat au barreau à Genève, Zurich, Londres et Washington D.C, ancien député au Grand Conseil genevois et au Conseil national (23 septembre)
- Yves Ravenel, Président du Grand Conseil vaudois, député UDC, agriculteur, Trélex (28 octobre)
- Commandant de corps Philippe Rebord, Chef de l'Armée (9 décembre).



La vie de l'Académie de police

L'Académie de police en transformation

Jeudi 24 janvier 2019, diffusion d'un communiqué de presse signé de la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux, Cheffe de la DIS et Présidente du Conseil de direction (CODIR) de l'Académie de police et contresigné des deux magistrats genevois et valaisan en charge de la sécurité ainsi que de la Présidente de la Conférence des Directeurs des Polices municipales vaudoises. Ce document présente, explique et détaille la feuille de route décidée par le Conseil de direction (CODIR) pour l'Académie de police. Il est complété par la publication des cinq recommandations formulées en mars 2018 à la suite d'un audit de gouvernance, structurel et organisationnel de l'Académie de police, commandé alors par Madame la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux.

Extraits du communiqué : « En prévision du nouveau concept général de formation des futurs policiers, attendu pour 2020, le CODIR de l'Académie de police de Savatan a décidé le 6 décembre 2018 du réaménagement de la gouvernance de l'institution et a adapté le programme d'enseignement.

« Le nouveau concept général de formation (CGF 2020), décidé au niveau suisse, entrera en vigueur dès 2020 pour toutes les écoles de police du pays. La durée des études passera d'un à deux ans. La première année se déroulera dans les écoles, la seconde s'effectuera essentiellement au sein des corps de police. Afin d'anticiper cette évolution, sous la forme d'un projet pilote, le CODIR a validé le départ d'une deuxième volée d'aspirants policiers, en majorité genevois, qui effectuera son école dès l'automne 2019. »

« Le CODIR a également entériné, sous l'appellation « ADAPTO », des changements opérationnels qui affecteront la formation dès 2019. La dotation horaire des enseignements sera révisée sur la base du Plan d'études cadre fédéral (PEC). Un accent particulier sera mis sur les aspects judiciaires, sur des modules de mises en situation pratiques multidisciplinaires (transversalité) ainsi que sur la formation individuelle autonome (e-learning). Le sport, les marches et les exercices d'endurance seront revus à la baisse. Les périodes consacrées aux formes et valeurs policières seront également resserrées. La cérémonie du lever des couleurs, notamment, se déroulera à l'avenir une fois par mois. »

Trois aspirants en stage à Hahn (D)

En janvier 2019, trois aspirants de la classe germanophone 8 de l'EA 1/18 ont participé, en compagnie de leur mentor, le sergent-major Emanuel Borter, à une semaine internationale d'échanges en Allemagne, à l'Ecole de police de Hahn, Rhénanie Palatinat.



La vie de l'Académie de police

EA 1/18 : cybercriminalité et preuves numériques

Les récents et fulgurants développements de la technologie ont, quasi totalement, numérisé notre environnement quotidien. D'où l'importance capitale pour tout policier primo intervenant, de savoir de quoi s'agit-il et comment agir de manière intelligente, pragmatique et surtout dans l'intérêt d'une enquête. D'où, à l'Académie de police, en ce début d'année 2019, un cours intitulé « Cybercriminalité et preuves numériques pour les primo-intervenants », piloté pour la première fois à l'Académie de police par le Colonel Alain Sévilla.

Le Brevet fédéral pour 147 aspirant-e-s de l'EA 1/18

Mardi 12 mars 2019, les 153 aspirant-e-s policiers-ières des huit classes de l'EA 1/18 ont achevé leur formation professionnelle à l'Académie de police par leurs examens du Brevet fédéral, examens dirigés par le Chef Formation, le capitaine Pierre-Antoine Walker et l'adjudant Beat Wüthrich, directeur technique. Six échecs ont été enregistrés dans les rangs de l'EA 1/18.

Les 50 ans du CNEFG à Saint-Astier

Vendredi 15 mars 2019, à Saint-Astier en Dordogne, le Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie a fêté dignement son demi-siècle ! En marge de ces cérémonies, l'Académie de police de Savatan a été honorée, son Directeur, le Colonel Alain Bergonzoli, recevant la médaille argent de la sécurité intérieure de la République française des mains du Ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner.



Extraits de la cérémonie, présentation de la remise de la médaille : « Il va maintenant être procédé à la remise de trois médailles de la sécurité intérieure – Echelon argent : le Colonel Alain Bergonzoli, Directeur de l'Académie de police de Savatan en Suisse, s'est particulièrement distingué au cours des dernières années en favorisant les échanges de connaissances et de savoir-faire avec la Gendarmerie française. Il a par ailleurs été un acteur incontournable dans le jumelage établi en janvier 2018 entre l'Académie qu'il dirige et le Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie »...



La vie de l'Académie de police

Départ de l'Ecole d'aspirant-e-s 1/19

Lundi 8 avril 2019, les 163 aspirant-e-s de l'EA 1/19 sont entré-e-s en service : une école scindée en deux et conduite respectivement par le sergent-chef David Bochy et le sergent-major Christian Ramel. Le lendemain déjà, les aspirant-e-s recevaient leur arme personnelle à l'occasion d'une cérémonie aussi simple qu'émouvante au cœur du plenum Sherlock Holmes à Savatan.



Les aspirant-e-s de l'EA 1/19 face à la maladie d'Alzheimer

Face aux personnes souffrant de démence, telle que la maladie d'Alzheimer, comment un policier, un gendarme, doit-il, peut-il se comporter ? C'est là l'enjeu d'une formation dispensée à l'initiative de l'Académie de police depuis 2016 aux aspirant-e-s sous la forme d'un chantier pratique. La séquence de formation des aspirant-e-s de l'EA 1/19 s'est déroulée en mai en étroite collaboration avec Madame Sophie Courvoisier, Directrice d'Alzheimer Genève.

Double fête sur le Rocher de Savatan

Vendredi 7 juin 2019, l'Académie de police de Savatan était doublement en fête : cérémonie de remise du Brevet fédéral pour les 147 nouveaux policiers (ancien-ne-s aspirant-e-s l'EA 1/18) et anniversaire des dix ans de « *Aere perennius* », une association dont, pour son Président, le capitaine Pascal Rossier, « *notre philosophie est de réunir et de fédérer autour de mêmes valeurs toutes les personnes qui veulent contribuer au développement de la formation de nos aspirants.* ». Parmi les nombreux invités de la journée, les deux Conseillers d'Etat en charge de la sécurité des cantons de Vaud et de Genève, Madame Béatrice Métraux et M. Mauro Poggia.



La vie de l'Académie de police

Mézières : Savatan et Dijon marchent 40 km

Samedi 15 juin 2019, et sous la pluie au départ, pour la deuxième fois, les élèves de l'Académie de police et de l'Ecole de gendarmerie de Dijon étaient réunis du côté de Mézières VD pour participer à la 50e édition de la Marche Romande du Général Guisan, conduite par le Major Bernard Burri, entouré de très nombreuses équipes de bénévoles.

Nouveau certificat pour les ASP

Entré-e-s en service le 1er avril 2019 à l'Académie de police, les dix ASP (assistant-e de sécurité publique) (dont deux femmes) ont reçu, le 29 juin 2019 à Savatan, leur certificat attestant de la réussite de leur formation, en présence notamment de Stefan Aegerter, membre de la Direction de l'ISP. Un certificat « nouveau » établi selon les normes d'examens fixées par l'Institut Suisse de Police (ISP). Dirigée par l'adjudant Francisco Mateo secondé par l'IPA Michel Borlat, cette session a connu un seul échec.

EA 1/19 : les aspirant-e-s en stage au Maintien de l'Ordre

Du 29 août au 6 septembre 2019, les aspirant-e-s de l'EA 1/19 étaient au CNEFG (Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie), à Saint-Astier en Dordogne. Au programme, le stage au Maintien de l'Ordre, sous l'égide du GMO (Groupement latin de sécurité publique et de Maintien de l'Ordre). Les aspirant-e-s de Savatan étaient accompagné-e-s de leurs collègues aspirants tessinois et de ceux du CIFPol (Fribourg, Neuchâtel, Jura).

ASP 2/19 : départ de l'école

Conduite par l'adjudant Francisco Mateo, l'Ecole 2/19 des ASP (assistant-e de sécurité publique) a débuté le 2 septembre 2019 à l'Académie de police. Douze futurs ASP non armés forment cette session : dix hommes et deux femmes. Le plus âgé des candidats porte fièrement ses 49 ans alors que le benjamin affiche 22 ans.

EA 1/19 : les aspirant-e-s en famille...

Samedi 21 septembre dernier, l'EA 1/19 avait mis les petits plats dans les grands pour recevoir parents, familles et amis sur le site de l'Académie de police à Savatan. Plusieurs centaines de personnes avaient fait le voyage pour assister à cette Journée des familles. Cérémonie du lever des couleurs, démonstrations d'interventions et visites des infrastructures d'instruction et des lieux de vie, toutes ces activités conduites par les aspirant-e-s ont précédé un repas en commun servi « en plaine ».



La vie de l'Académie de police

EA 2/19 : pas comme les autres !

Lundi 7 octobre 2019, une nouvelle volée d'aspirant-e-s de police est entrée en formation à l'Académie de police à Savatan. Ces 52 aspirant-e-s, engagé-e-s par la Police cantonale genevoise, vont vivre au rythme du nouveau concept général de formation du policier suisse : le CGF 2020. Deux années complètes de formation les attendent. Savatan est la première école de Suisse romande à suivre ce nouveau cursus.

« ENDURO » : quatre jours pour se mesurer à soi-même

Début octobre 2019, les aspirant-e-s de l'EA 1/19 ont vécu leur semaine d'endurance. Et dans quelques mois, au moment de quitter Savatan au terme de leur année de formation policière de base, elles et ils « la » raconteront... Et voilà que « ENDURO » prendra une toute autre dimension... Quatre jours durant, diront-ils, ils n'auront pas fermé l'œil, grimpé de vertigineuses parois de rocher, traversé les eaux froides et tumultueuses du Rhône, avalé des kilomètres à vélo de nuit ou encore bivouaqué dans des conditions extrêmes...



Pré-recrutement : une journée bien fréquentée

La traditionnelle et annuelle « Journée d'information sur les métiers de la police et de préparation au recrutement » s'est déroulée à l'Académie de police, samedi 5 octobre 2019. Le temps maussade et pluvieux n'avait pas retenu quelque 150 jeunes filles et jeunes hommes à faire le déplacement de Savatan. Placée sous la conduite du capitaine Pascal Rossier, Chef Etat-major à l'Académie, la journée offrait quatre chantiers : s'entraîner dans les épreuves du sport, faire connaissance avec l'Académie et les tests écrits du recrutement, découvrir le site et ses infrastructures de formation et rencontrer les ressources humaines des Corps de police partenaires.

EA 1/19 : quatre semaines de stage pratique

Du 4 au 29 novembre 2019, les aspirant-e-s de l'Ecole 1/19 ont quitté Savatan pour vivre, quatre semaines durant, leur stage dans leur corps d'appartenance (ou dans leur corps d'accueil). Objectifs pédagogiques de cette période de formation pour l'aspirant-e : passer du savoir théorique au savoir-faire pratique, élargir ses connaissances professionnelles, se confronter aux réalités, participer aux tâches principales de police de proximité, de sécurité, de la police de la circulation et de la police judiciaire comme également faire preuve d'aptitude au travail en groupe et démontrer ses capacités de gestion du stress.

Jean-Luc Piller, Conseiller en communication



Les événements-clés

La Rentrée de l'An : l'Académie, « un socle de base »



En ce deuxième mardi du mois de janvier, quelque 350 invités rejoignent, à Lavey-les-Bains, le Grand Hôtel des Bains et sa salle historique pour y vivre la désormais traditionnelle « Rentrée de l'An » de l'Académie de police. L'occasion pour l'Académie de remercier celles et ceux qui, tout au long de l'année, apportent leur soutien et témoignent de leur fidélité à la mission de formation policière de base de l'institution.

Les feux oratoires sont ouverts par le Directeur de l'Académie de police, le Colonel Alain Bergonzoli à qui vont se succéder Madame Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat, Cheffe du Département des Institutions et de la Sécurité du canton de Vaud et Présidente du Conseil de direction de l'Académie de police, Madame Silke Grabherr, professeure et Directrice du Centre Universitaire Romand de Médecine Légale, Madame Anne-Marie Sauthier-Luyet, Présidente du Grand Conseil du canton du Valais ainsi que M. Jean-Philippe Gaudin, Directeur du Service de renseignement de la Confédération (SRC).

Présidente du Grand Conseil valaisan, Madame Anne-Marie Sauthier-Luyet dira, notamment, que « face aux défis de 2019, l'Académie de police demeure le socle de base solide de la formation policière. La répétition des gestes engendre la confiance chez les aspirants pour faire face aux situations les plus diverses. Les compétences opérationnelles développées durant la formation sont indispensables sur le terrain. »



Les événements-clés

L'Université de printemps : « De la géopolitique à la sécurité locale »

Vendredi 2 mai 2019, l'Académie de police a organisé, au Grand Hôtel des Bains de Lavey-les-Bains, son annuelle « Université de printemps » dont l'édition 2019 a été consacrée au thème « De la géopolitique à la sécurité locale ». Pour en débattre, cinq personnalités de renom, aux horizons fort divers (par ordre alphabétique) : Remi Baudouï, professeur à l'Université de Genève, Département de Science politique et relations internationales ; Stéphane Bras, Général de brigade, Commandant le CNEFG (Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie de Saint-Astier) ; Madame Claudine Esseiva, consultante en communication Agence furrehugi ag, Berne, Conseillère générale au Conseil de Ville de Berne ; Olivier Fillieule, professeur ordinaire de sociologie politique, Science PO, IEPHI Unil Lausanne et Peter Rothenbuehler, journaliste, éditorialiste, auteur de livres et ancien rédacteur en chef du « Matin ».



Au carrefour des théories et des faits, avec le concours éminent de ces cinq personnalités, le thème de notre cinquième « Université de printemps » invitait à la réflexion sur la géopolitique contemporaine, sa mouvance et les atteintes à nos sociétés occidentales. Quelques réflexions, en conclusion, résumées par Michel Chabloz :

« Sous l'influence de l'évolution des mœurs et des progrès de la connaissance et des technologies, l'actualité imprévisible redouble de complexités inédites. »

« Par l'immixtion d'émeutiers ou de casseurs, une foule qui participe à une manifestation peut devenir violente avec des comportements illégaux et illégitimes. Certes, la foule n'est pas un adversaire en soi, mais en cas d'émeutes ou de déchaînements, elle contient en son sein des adversaires. »

« A l'épreuve des faits, les interventions et les discussions ont rendu attentif le public sur ce qui doit être observé, conçu, théorisé et maîtrisé. »

« Le droit de manifester librement dans le cadre du droit et dans le respect de la sécurité de chacun nécessite une approche conceptuelle, afin de garantir l'ordre public et son maintien au cœur de la vie des sociétés. »

« Afin de prévenir des réactions irrationnelles, la réflexion doit se poursuivre, anticiper et prendre en considération les dimensions humaines, les injustices, les haines et la violence, dans toute leur complexité. »



Les événements-clés

Forum_Sécurité_Chablais : « Individu – Foule – Sécurité »

« *Individu – Foule – Sécurité* ». Tel était le thème choisi par l'Académie de police de Savatan pour la 13e édition de son Forum_Sécurité_Chablais, suivi par quelque 200 participants vendredi 8 novembre 2019 au Palladium de Champéry. Toutes les opinions sont possibles autour des foules : force est, cependant, de constater qu'aujourd'hui, elles parlent, dans la rue, partout dans le monde ; elles démontrent, protestent ou crient mais aussi cassent, brûlent, violentent... Les cinq intervenants de la journée ont livré leurs expériences et réflexions sur ces foules, parfois agressives et susceptibles de menacer l'ordre public.

Ouvert par Madame la Commandante de la Police cantonale genevoise, Colonel Monica Bonfanti, le Forum a accueilli (par ordre alphabétique) :

Jean-Philippe Gaudin, Directeur du Service de Renseignement de la Confédération, Berne; le Général de Corps d'Armée François Gieré, Directeur des Opérations et de l'Emploi de la Gendarmerie Nationale, Paris ; Hans-Jürg Käser, Directeur de l'Exercice du Réseau National de Sécurité 2019, ancien Conseiller d'Etat du Canton de Berne (Sécurité, Affaires militaires) ; Frédéric Koller, Journaliste au quotidien « LE TEMPS ».



A l'heure de conclure, le Directeur de l'Académie de police s'est réjoui de la belle continuité du Forum – la 13e édition : « un beau témoignage de nécessité », ajoutera le Colonel Alain Bergonzoli, « car l'Académie a aussi le devoir d'éclairer ses partenaires, les Autorités et nos concitoyennes et concitoyens sur les réalités sécuritaires de l'heure (...) Les réflexions de nos forum sont, aujourd'hui, plus que jamais indispensables pour garantir la pérennité de la qualité de la formation que nous dispensons » a-t-il encore ajouté.

Jean-Luc Piller, Conseiller en communication



Les Projets

« Académie de police 2022 »

Ce projet a été conceptualisé et intégré dans la stratégie globale de l'Académie de police. Dans les faits, il recouvre l'ensemble des projets et mesures qui s'inscrivent dans la vision de développement et d'optimisation structurels, notamment dans les domaines pédagogiques, organisationnels et financiers.

Il comprend les projets suivants

« ADAPTO »

La deuxième phase 2019 du projet a priorisé les processus de réduction des coûts, c'est-à-dire le prix d'écologie par aspirant. Ces processus ont trait à la réduction des heures d'enseignement selon le PEC, Plan d'études cadre de l'Académie de police, selon le projet CGF 2020.

Le groupe de travail ad hoc a conceptualisé et partiellement mis en œuvre trois thématiques dont la réalisation est échelonnée de 2019 à 2021.

- Réduction et efficacité :

Il s'agit de réduire les matières et les heures d'enseignement dispensées à l'Académie de police. Le nouveau programme est fixé à 1'281 heures. Ces dernières ne comprenant pas la formation au maintien de l'ordre (MO), ni l'exercice « ENDURO » qui a été réduit à quatre jours, ni l'enseignement éducatif et les préparations aux examens du Brevet fédéral (BF). Ces adaptations organisationnelles et pédagogiques sont mises en œuvre progressivement dès l'EA 2/19.

Les modifications visent à améliorer la synergie avec le CIFPol dans l'optique d'une formation romande de police cohérente.

En outre, afin de promouvoir l'efficacité, un nouveau domaine « Transfert » a été mis en place, soit l'intégration de plusieurs matières dans une seule leçon pratique (par exemple tir et psychologie).

- Planification du redimensionnement du format institutionnel et de l'organisation de l'Académie de police :

Le redimensionnement est basé sur une nouvelle organisation avec trois centres de compétences permettant de limiter, dès 2021, les échelons hiérarchiques à trois niveaux.

En conséquence, il s'agit de conceptualiser et de planifier la réduction des effectifs afin de garantir une meilleure efficacité. L'objectif est la mise en œuvre progressive, dès 2019, du ratio suivant : seulement 1/3 des activités du personnel est affecté au « back office » et les 2/3 au « front office », soit l'enseignement et l'encadrement.



Les Projets

- Nouveau format pédagogique basé sur la polyvalence pédagogique :

Le nouveau format repose le principe de l'autonomie et la flexibilité pédagogiques permettant de réduire le recours aux formateurs de police externes.

Afin de compenser la réduction des effectifs, un concept de polyvalence pédagogique est instauré. Il privilégie la flexibilité dans l'enseignement exigeant de chacun de contribuer à l'enseignement et cela au minimum dans deux branches différentes. Le concept exige une intensification de la formation continue et une planification subséquente pour 2020 et 2021. Le processus a été mis en œuvre progressivement dès 2019.

« SYNERSEC »

Un avenant à la Convention de collaboration du 12 décembre 2008 a été signé par les cantons partenaires et le DDPS le 18 décembre 2018. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2022. En 2019, les annexes traitant notamment des aspects financiers ont été négociées en détail.

Relevons en particulier l'augmentation du prix de la location du site de Savatan à charge de l'Académie de police (+CHF 200'000). En contrepartie, cette dernière est habilitée à facturer à des tiers les locations des infrastructures. Les taux d'occupation du site ont été augmentés pour répondre à l'accroissement des effectifs aspirants.

Le document « Annexe à la prolongation de la Convention pour la période 2020-2022 » a été formalisé à fin 2019 et soumis à la signature des parties en mars 2020.

« Autonomie juridique »

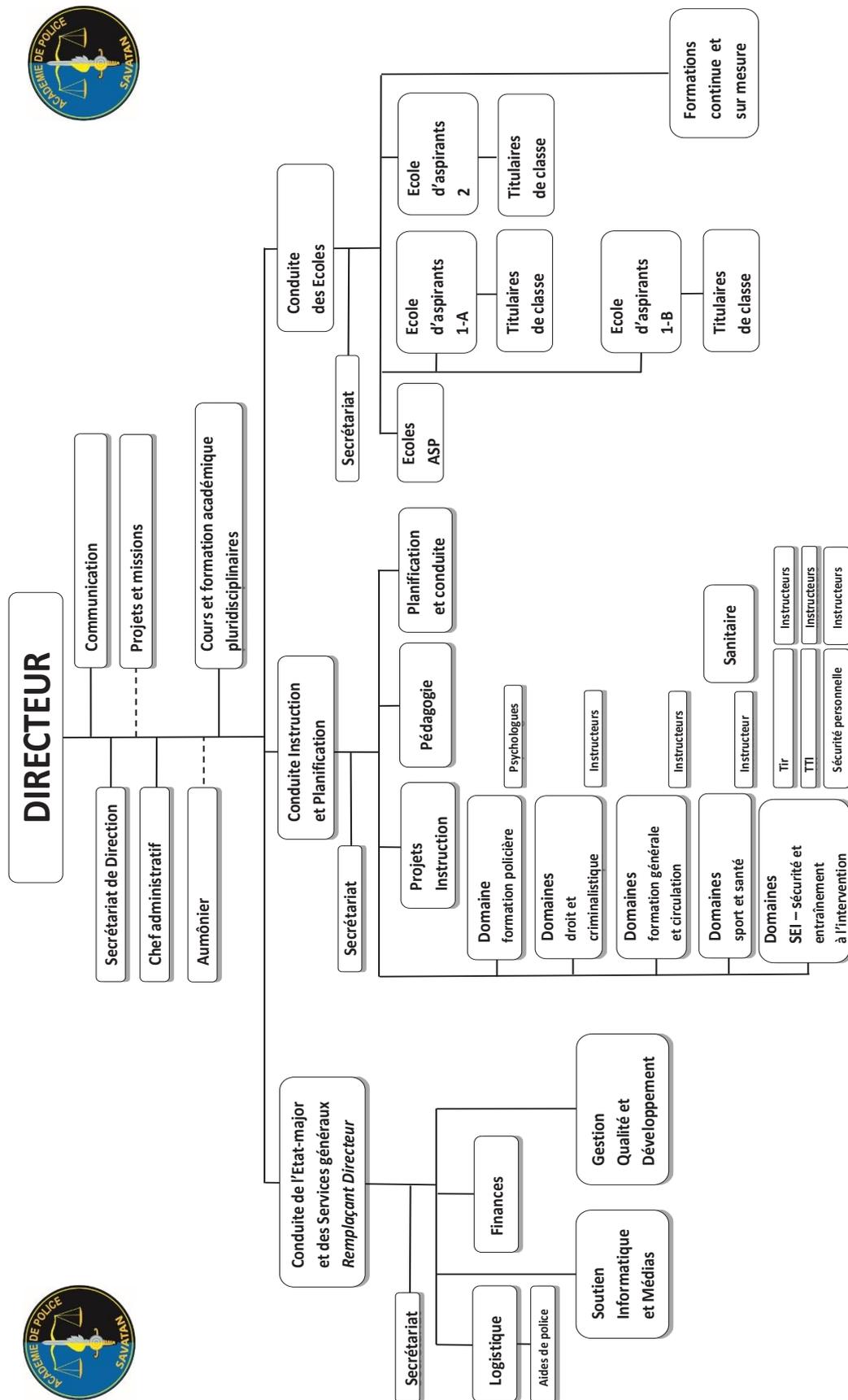
Plusieurs groupes de travail (GT) traitant des aspects financiers et juridiques se sont réunis. Les travaux ont permis de constituer les bases d'une réflexion stratégique. Les GT finances et juridique ont élaboré des variantes afin d'aider à la prise de décision par le Comité de pilotage (COFIL).

L'objectif stratégique de l'Académie de police demeure une autonomie juridique et financière qui crée les conditions favorables pour la flexibilité de la gestion de l'institution et une plus grande efficacité budgétaire.

Guy-Serge Baer, chargé de mission



Organigramme



Etat-Major

Des entités au service de tous

La section Etat-major est constituée des entités suivantes :

- Logistique
- Finances
- Soutien Informatique et Médias
- Qualité et développement
- Secrétariat Etat-major.

Les entités Etat-major sont engagées au profit des entités des Ecoles, de l'Instruction, ainsi que pour assurer toutes les prestations transversales de l'Académie de police.

Qualité et développement

Cette entité appuie le Chef Etat-major dans le suivi des processus du label eduQua et assure le développement des infrastructures existantes de formation au profit des aspirants.

Logistique

L'entité « Logistique » de l'Académie de police, dirigée par l'Adjudant Robin Thétaz, compte six collaboratrice et collaborateurs. Elle est en charge de l'acquisition, de la gestion, de l'entretien et de l'élimination du matériel d'instruction, de l'équipement, de l'armement et des véhicules de l'Académie de police.

• Equipement

En 2019, elle a organisé les deux journées de prises de mesure pour les aspirant-e-s de l'EA 1/20 à Savatan et a participé, à Genève, à celle des aspirants de l'EA 2/19.

Elle dispose d'un stock de pièces d'équipement de plusieurs milliers de pièces destinées aux aspirant-e-s policiers-ières et gendarmes et aux ASP en formation, ainsi qu'aux personnels permanents. Elle procède à la préparation des lots avant les entrées en service et à leur reddition au terme de la période de formation.

Disposant d'un récent partenariat avec la buanderie de l'Armée à Thoune, elle y achemine régulièrement des pièces d'équipement à laver, de manière à pouvoir préparer rapidement les lots pour les écoles suivantes.



Etat-Major

• Mobilité

L'entité « Logistique » gère un parc comptant quelques 130 véhicules, assure leur entretien courant et procède à de petites réparations. Les genres de véhicules et leur utilisation se déclinent ainsi :

- 36 véhicules destinés au transport des aspirant-e-s
- 55 véhicules destinés aux instructeurs et aux exercices de formation
- 19 véhicules équipés « Police »
- 3 véhicules logistique
- 17 véhicules de manipulation, utilisés pour des exercices statiques.

• Armement

Le service logistique dispose plusieurs armes de tout type comme pistolets-mitrailleurs, fusils d'assaut ainsi que pistolets et revolvers. En 2019, ce sont quelque 430'000 cartouches de pistolet et près de 50'000 cartouches pour fusils qui ont été utilisées dans les différentes formations des Ecoles.

Soutien Informatique et Médias

Kelly Ecuyer, médiaticienne, conduit actuellement seule l'entité « Soutien Informatique et Médias » (SIM). Implantée au sein de l'Etat-major, cette entité est sollicitée dans tous les domaines de l'informatique et du multimédias. Le SIM est le répondant de tous les Corps de police partenaires de l'Académie de police. Ses tâches :

- Gérer les multiples réseaux filaires et WLAN présents sur le site de Savatan avec le parc informatique du personnel, des salles de classe ainsi que celui des aspirant-e-s
- Assurer la maintenance de tout le matériel multimédia présent à Savatan
- Structurer et créer les différents projets de communication visuelle afin de développer le site internet, l'identité visuelle et différents supports publicitaires
- Confectionner des films didactiques et dits « de souvenirs » lors des divers événements de l'Académie de police
- Être une entité d'appui et de dépannage.

Le SIM a mis sur pied un NAS (serveur de stockage en réseau) afin d'améliorer la collaboration et la coordination entre les personnels externes des différents corps de police. Les aspirant-e-s de police profitent également du NAS pour leurs divers documents.



*Capitaine Pascal Rossier,
Chef Etat-major, Remplaçant du Directeur de l'Académie de police
avec
Adjudant Robin Thétaz, Chef Logistique
et Kelly Ecuyer, Cheffe Soutien Informatique et Médias*

FORMATION

Changements de fond et de forme

Au chapitre de la formation, les changements vécus en 2019 ont concerné autant le fond que la forme.

Sur le fond, le programme de l'année de formation de l'école d'aspirant-e de police a été modifié : la période INTEGRO, les premières semaines de présence sur le site, a été réduite de six à quatre semaines, la première fois pour l'EA 2/19 (dès octobre 2019). Quant à l'exercice d'endurance ENDURO, sa durée a diminué de sept à cinq journées, la première fois pour l'EA 1/19.

La mise en route du nouveau concept général de formation a bien évidemment impacté l'Académie de police : le CGF 2020 a été introduit à Savatan pour la première fois en Suisse pour l'Ecole d'aspirant-e-s assistant-e de sécurité publique ASP 1/19. La formation des ASP suit maintenant un PER – ou plan d'études romand – et elle est sanctionnée par des examens uniformes conduisant à une certification confirmée par l'Institut Suisse de Police (ISP).

C'est ainsi que le samedi 29 juin 2019, pour la première fois, les dix ASP armés et non armés de l'EA ASP 1/19 recevaient à Savatan leur certificat en présence de Stefan Aegerter, membre de la Direction de l'ISP.

Autre école à suivre le cursus du CGF 2020, l'Ecole d'aspirant-e-s 2/19, la première en Suisse romande à vivre la formation policière de base dispensée sur deux ans : la première année à l'Académie de police, couronnée par un Examen de Capacité Opérationnelle (ECO), la seconde dans les rangs du corps de police d'appartenance close, elle, par l'examen du Brevet fédéral de policier. Entrée en service à Savatan le lundi 7 octobre 2019, cette école est composée de 52 aspirant-e-s, toutes et tous issu-e-s des rangs de la Police cantonale genevoise, sous la conduite de l'IPA (inspecteur principal adjoint) Ludovic Carron.

Quant à la forme, l'année 2019 aura été celle de la mise en œuvre des trois piliers ou, plus exactement pour l'entité de la Formation, celle de la réorganisation en un pilier « Conduite des Ecoles » et un autre « Conduite de l'Instruction et de la Planification ».

Et en cette année 2019, une seule session de préparation et d'examens du Brevet fédéral a été organisée à l'Académie de police, pour l'Ecole d'aspirant-e-s 1/18. Du 1er au 11 mars, les 153 aspirant-e-s des huit classes, auxquels s'ajoutent deux candidats de l'extérieur venus passer leurs examens à Savatan, ont vécu leurs épreuves finales : six échecs seront enregistrés dans les rangs des aspirant-e-s de l'Académie de police.



Capitaine Pierre-Antoine Walker, Chef de la Conduite des Ecoles

FORMATION - Ecole d'aspirant-e-s (EA)

Ecole EA 1/18

Date : fin de l'EA 1/18 le 15 mars 2019 (soirée de clôture)
Effectif : 155 aspirant-e-s (dont 38 femmes)
Provenance : Police cantonale vaudoise, Gendarmerie et Police de sûreté ; Police cantonale valaisanne, Gendarmerie (francophone et germanophone) ; Police cantonale genevoise ; Police Municipale Lausanne ; Police Riviera ; Police Ouest lausannois ; Association Police Lavaux ; Police Région Morges ; Police Nord Vaudois ; Entente des Polices du Chablais ; Police Nyon Région ; Police Est lausannois ; Police Municipale Martigny ; Police Municipale Zermatt ; Police des transports ; Sécurité militaire (policiers francophones et germanophones)
Brevet fédéral : 153 aspirant-e-s ont entrepris les examens pour l'obtention du Brevet fédéral : six échecs ont été enregistrés
Encadrement : Sergent-chef David Bochy, Sergent-major Christian Ramel

Ecole EA 1/19

Date : dès le 8 avril 2019
Effectif : 163 aspirant-e-s (dont 42 femmes)
Provenance : Police cantonale vaudoise, Gendarmerie et Police de sûreté ; Police cantonale valaisanne, Gendarmerie (francophone et germanophone) ; Police cantonale genevoise ; Association Police Lavaux ; Police Chablais Vaudois ; Police Est lausannois ; Police Municipale Lausanne ; Police Nord Vaudois ; Police Nyon Région ; Police Ouest lausannois ; Police Région Morges ; Police Riviera ; Polices municipales valaisannes francophones, Bagnes, Martigny, Monthey, Savièse, Sion ; Polices municipales valaisannes germanophones, Leukerbad, Saas, Visp, Zermatt ; Police des transports ; Sécurité militaire (policiers francophones et germanophones)
Encadrement : Sergent-chef David Bochy, Sergent-major Christian Ramel

Ecole EA 2/19

Date : dès le 1er octobre 2019
Effectif : 52 aspirant-e-s (dont 14 femmes)
Provenance : Police cantonale genevoise
Encadrement : IPA (inspecteur principal adjoint) Ludovic Carron



FORMATION - Assistant-e de sécurité publique (ASP)

Ecole ASP 1/19

Date : du 1er avril au 6 juin 2019, respectivement au 28 juin 2019

Effectif : 9 candidat-e-s (5 ASP armé-e-s et 4 ASP non-armé-e-s)

Provenance : BSA (brigade de sécurité et des audiences) Police cantonale genevoise, PI (police internationale) Police cantonale genevoise, Police Région Morges, Police Ouest Lausannois, Commune de Begnins

Cérémonie : remise des certificats ISP (Institut Suisse de Police), samedi 29 juin 2019

Encadrement : Chef Ecole ASP, adjudant Francisco Mateo

Ecole ASP 2/19

Date : du 2 septembre au 1er novembre 2019

Effectif : 12 candidat-e-s (non-armé-e-s)

Provenance : Gendarmerie, Police cantonale vaudoise, Police Municipale Lausanne, police Riviera, Police Ouest Lausannois, Ville de Gland, Commune de Payerne, Police municipale La Chaux-de-Fonds, Police municipale Sion, Commune de Vétroz

Cérémonie : remise des certificats ISP (Institut Suisse de Police), samedi 2 novembre 2019

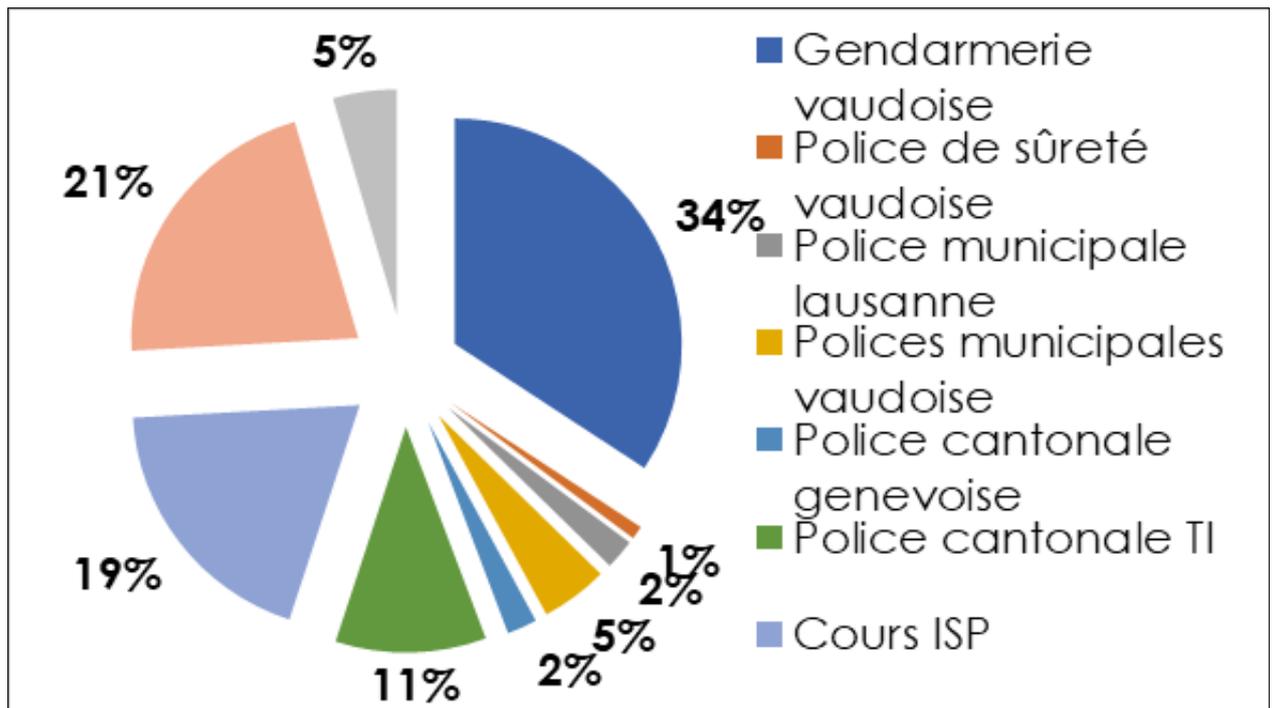
Encadrement : Chef Ecole ASP, adjudant Francisco Mateo



Formation - Formation continue (FOCO)

Cours de formation continue (polices et externes)

Durant l'année 2019, la Formation continue pour les policiers ainsi que la Formation continue et cours sur mesure pour policiers et particuliers ont accueilli sur le site de Savatan, 4'191 participants répartis sur 215 cours.



Entités	Nombre participants	Nombre jours
Gendarmerie vaudoise	1436	86
Police de sûreté vaudoise	40	1
Police municipale Lausanne	90	6
Polices municipales vaudoises	200	15
Police cantonale genevoise	90	4
Police cantonale tessinoise	450	10
Cours ISP	800	26
Autres cours	895	54
Cours FOCO payants	190	13
Total participants	4191	
Total jours		215



Formation - Formation continue (FOCO)

Entité	Cours	Participants	Jours
Cours FOCO partenaires et policiers non facturés			
Gendarmerie vaudoise	UAT	80	
	FLAG	56	
	DARD GDM VD	400	
	Tirs AMOK GDM VD + tirs C	320	
	DPR / EGIDE	260	
	Eli Foba	260	
	Brigade canine / NEDEX	60	
Totaux		1436	86
Police de sûreté vaudoise	Cours Négo	40	
Totaux		40	1
Police municipale Lausanne	FOCO PML	90	
Totaux		90	6
Police cantonale Genève	BSG /DPR	90	
Totaux		90	4
Polices municipales vaudoises	FOCO APOL – PEL	140	
	FOCO EPOC	60	
Totaux		200	15
Cours ISP	Tir instructeurs ISP / tactique	500	
	Audition 1 / Audition 2	300	
	Cours scientifique		
	FSEA 1 à 3		
Totaux		800	26
Police cantonale tessinoise	Police judiciaire Polcant TI	150	
	EA Tessin	300	
Totaux		450	10
Autres cours	Sciences criminelles	40	
	Cours HTE Ecole de Magistrature – ARC / NE	37	
	Pol transports	200	
	ASS	220	
	SGTT	270	
	SPEN	150	
	Hébergement Ecole Latine Pompiers + GE	120	
	ENSP		
Totaux		895	54
Cours FOCO facturés			
	Cours Banque BCVd BCVs Raiffeisen La Bâloise	150	
	Cours Ambulanciers Le Mont	40	
Totaux		190	13
Totaux généraux		4'191	215



Instruction et Planification

Transformation, internalisation, restructuration

Trois mots qui se retrouvent en un seul : action ! L'un des trois piliers de l'organisation de l'Académie de police a mené, de front, plusieurs dossiers d'importance dans le contenu et l'organisation de la formation des aspirant-e-s.

Vers la mise en œuvre du CGF 2020

Durant l'année 2019, les travaux d'adaptation du plan de charge de la formation de base à l'Académie de police ont été finalisés afin de se conformer aux nouvelles directives du Concept Général de Formation (CGF 2020). L'EA 2/19 a débuté sa formation en octobre sous l'égide de ce nouveau plan de formation, en vue de l'Examen de Capacité Opérationnelle (ECO). En parallèle l'EA 1/19 a suivi son cursus de formation selon l'ancien programme du Brevet fédéral de policier (BFP).

La transformation de domaine « transfert »

Le CGF 2020 prévoit notamment de développer les compétences et les capacités opérationnelles des aspirant-e-s dans le cadre d'exercices de mise en situation, favorisant une approche multidisciplinaire. L'Académie de police de Savatan dispose d'une longue expérience et des compétences pédagogiques en la matière. Une première « refonte » des exercices dits « transfert » a été réalisée dans la foulée de l'EA 2/19. Les travaux devront permettre de déployer un nouveau domaine de formation dénommé « Intervention de police » durant l'année 2020.

Conférences en soirée (cas vécus)

Un cycle de « Conférences en soirée » a été proposé aux aspirant-e-s. Certaines conférences étaient obligatoires, d'autres facultatives. Toutes les conférences ont été suivies avec beaucoup d'assiduité, traduisant bien l'intérêt et la motivation des aspirants.

L'internalisation de la formation

Dans le cadre des mesures d'économie et de restructuration de l'Académie de police, un effort particulier a été porté sur l'internalisation de la formation dispensée au sein de l'institution. Il s'est agi de diminuer le recours à des formateurs externes, en augmentant la charge de formation des instructeurs permanents et en augmentant la polyvalence des instructeurs. En particulier, les titulaires de classes (ex mentors) ont été impliqués plus directement dans la formation aux aspirant-e-s. Désormais, le recours à des formateurs externes est limité à des besoins d'enseignants spécialisés, respectivement lors de « pics » de formation sur le site de Savatan.



Instruction et Planification

Restructuration de la Cellule Planification et déploiement d'hyperplanning

En 2019, la Cellule Planification a été restructurée. Un projet de modernisation et d'autonomisation du logiciel de planification « HYPERPLANNING » a été développé en vue d'une implémentation en 2020. Ce système permettra notamment d'améliorer le suivi de l'engagement du personnel de formation ainsi qu'un accès facilité des informations directement aux enseignants et aux aspirants via une « application » sur leur smartphone.

Renouvellement de la certification eduQua

En décembre 2019, l'Académie de police de Savatan s'est vu confirmer la certification eduQua lors d'un nouvel audit.

*Major François Schmutz, Chef Instruction et Planification
avec*

*IPA Laurent De Gennaro, Chef Planification
et Béatrice Liguori, Responsable pédagogique*



Cours et formation académique pluridisciplinaires

Cellule de crise : méthode, organisation et conduite

Dans le cadre de sa mission principale pour la sécurité publique, l'Académie de police, offre un panel de cours à l'attention de dirigeants d'entreprises, de responsables politiques et de hauts-cadres de l'administration. Elle propose son savoir-faire et une approche pédagogique ciblée : méthodologie, organisation et conduite d'une cellule de crise sous la forme d'exercices pratiques, de cas réels et de mises en situation.

Conformément à son catalogue, les cours suivants ont été dispensés :

- Analyse sécuritaire (mars 2019)
- Méthodologie de gestion de crise (avril 2019)
- Entraînement pratique aux médias (avril 2019)
- Repérage des responsabilités (juin 2019)
- Conduite d'une cellule de crise (octobre, novembre 2019).

En outre, un nouveau type de cours a été mis sur pied : « Décrypter le langage corporel » avec les objectifs suivants :

- Apprendre à devenir un observateur averti
- Appréhender les bases de la lecture et de l'analyse comportementale
- Établir un profil comportemental à l'instant T (présent).

Au vu du succès d'un premier cours, une deuxième édition a été organisée (octobre et novembre 2019).

L'ensemble des cours 2019 ont été suivis par 72 personnes.

Des cours « sur mesure » ont également été dispensés à des entreprises nationales et internationales.

En collaboration avec la Haute Ecole d'Ingénierie et Gestion d'Yverdon-les-Bains, l'Académie a organisé, la sixième édition du « Certificate of Advanced Studies HES-SO (CAS) en Gestion stratégique de la sécurité/sûreté en entreprise », comprenant cinq modules. La sixième volée, forte de 13 participants, a débuté le 7 mai 2019.

*Silvia Pache,
responsable des Cours et formation académique pluridisciplinaires*



Organisation - Données chiffrées

Données chiffrées

- Répartition par corps de police
- Effectifs des aspirant-e-s
- Personnel
- Données financières

REPARTITION PAR CORPS DE POLICE

Nombre d'aspirant-e-s moyen* par corps de police au 31.12.2018

PCGE	PCVD	PCVS	Poltrans	Pol Mil	PML	ACPMV	Pm VS	Passerelle Cgfr	Autres Cantons	Total
82	32.75	12.75	5	10	27	35	3.75	0	4	212.25

Nombre d'aspirant-e-s moyen* par corps de police au 31.12.2019

PCGE	PCVD	PCVS	Poltrans	Pol Mil	PML	ACPMV	Pm VS	Passerelle Cgfr	Autres Cantons	Total
61.25	29	16	5.75	9.25	26.25	29.25	11	7	5	199.75

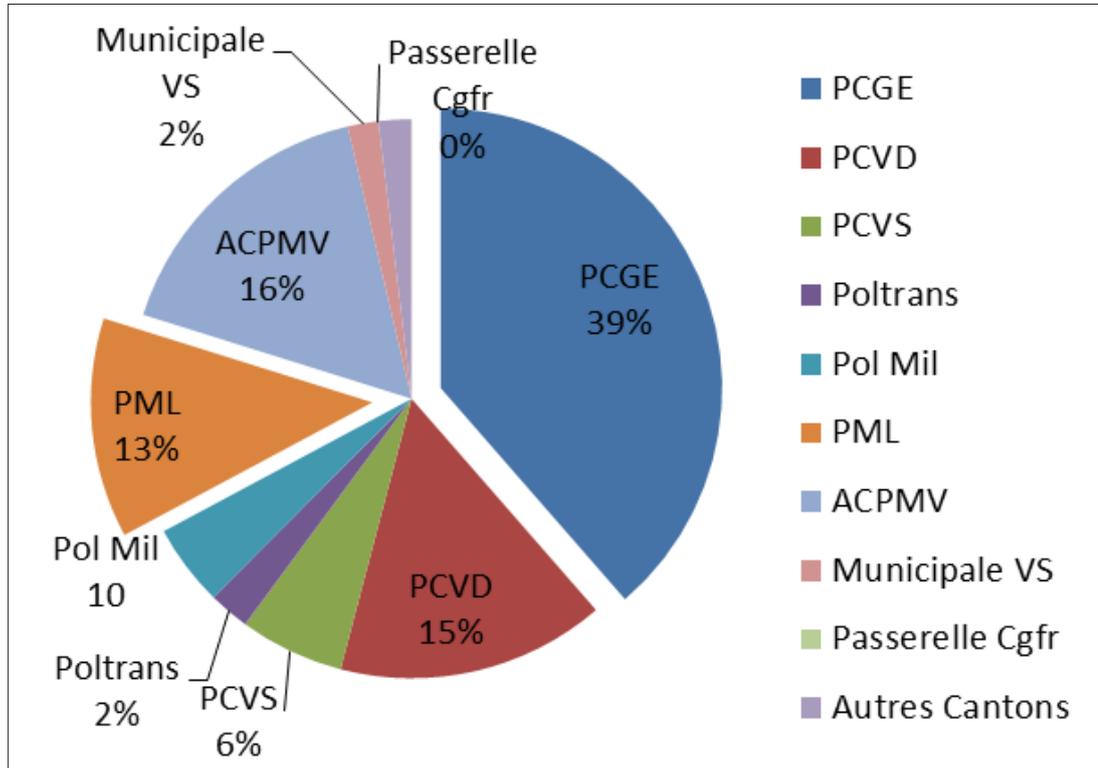
*moyen = calcul effectué pro rata temporis



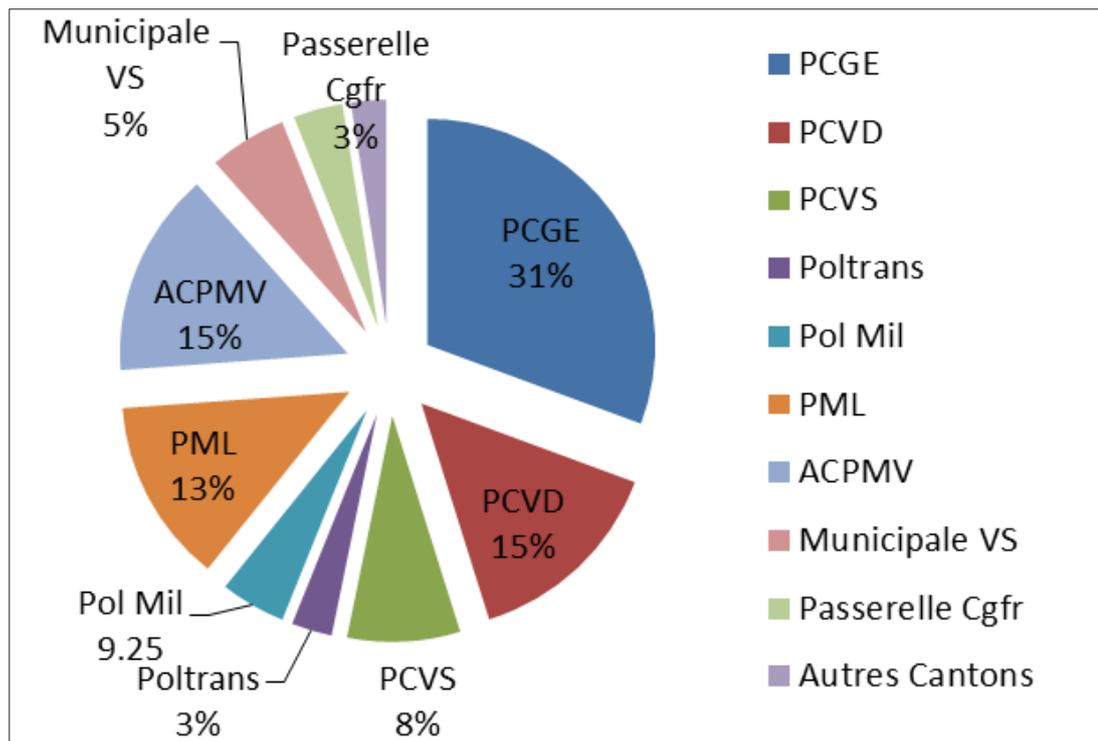
Organisation - Données chiffrées

Nombre d'aspirant-e-s* en % par corps de police au 31.12.2019

Année 2018



Année 2019



(*) Aspirant-e policier et assistant-e de sécurité publique

Organisation - Données chiffrées

Répartition Ecole 2019 des effectifs aspirant-e-s moyens par filières

	PCGE	PCVD	PCVS	Poltrans	SecMil	PML	ACPMV	PM VS	Passerelle Cgfr	Autres Cantons
Policier	100	26	16	6	10	26	18	13	7	0
ASP	3	1	0	0	0	1	9	2	0	5

Evolution du nombre d'aspirant-e-s policier 2013 - 2019

	EA 13	EA 14	EA 15	EA16	EA17	EA18	EA19
Police cantonale vaudoise	58	31	32	35	27.5	32	26
Police cantonale genevoise				72	66.5	59	100
Polices municipales vaudoises							
Lausanne	39	30	30	23	19	26	26
Autres communes	32	22	17	30	31	27	18
Police cantonale valaisanne	10	14	12	14	12.5	13	16
Polices municipales valaisannes	17	8	4	4	8.5	4	13
Police militaire	20	11	0	10	10	10	10
Police des transports		2	3	5	5	5	6
<i>Total général</i>	176	118	98	193	180	180	215

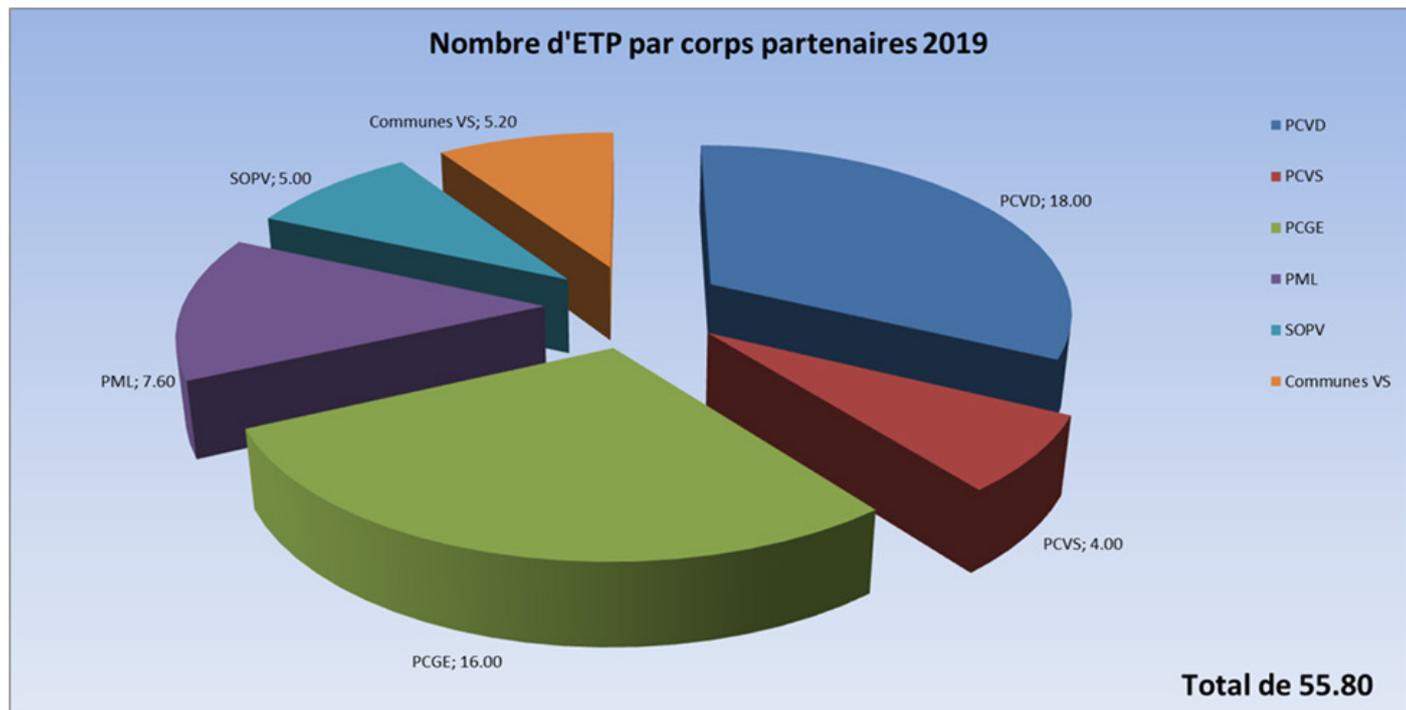


Organisation - Données chiffrées

PERSONNEL

Au 31 décembre 2019

En équivalent plein temps (EPT)											Cmne VS		Total	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
FORMATION														
Cadres instructeurs	3.0	3.0	3.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	-	0.8	9.0	7.8
instructeurs et mentors	9.0	11.0	3.0	4.0	2.0	2.0	2.0	2.0	-	-	2.8	2.0	18.8	21.0
ETAT MAJOR														
Personnel policier	2.0	2.0	4.0	5.0	2.0	1.0	2.0	1.0	1.0	1.0	-	-	11.0	10.0
Personnel civil	-	-	9.6	8.0	-	-	3.6	3.6	3.8	3.0	2.0	2.4	19.0	17.0
TOTAL	14.0	16.0	19.6	18.0	5.0	4.0	8.6	7.6	5.8	5.0	4.8	5.2	57.8	55.8
PROPORTION	24%	29%	34%	32%	9%	7%	15%	14%	10%	9%	8%	9%	100%	100%



RATIO ASPIRANT / PERSONNEL

Ratio Personnel / Aspirants											Communes VS	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Aspirants	59	58	32	28	13	16	26	25	27	20	4	9
Personnel	14.0	16.0	20.6	18.0	5.0	4.0	8.6	7.6	5.8	5.0	4.8	5.2
RATIO	24%	27%	64%	64%	40%	25%	33%	30%	21%	25%	120%	58%

Finances

Compte de pertes et profits 1er janvier – 31 décembre 2019

Compte d'exploitation Académie de Police du 01.01.2019 au 31.12.2019

	BUDGET 2019	REALISE 2019	ECART 2019	REALISE 2018
SALAIRES	1'478'500	1'136'626	341'874	1'390'918
ACHAT DE MATERIEL	835'000	743'439	88'620	816'886
FRAIS DE REPRESENTATION & MANDAT	311'100	268'659	42'441	359'152
ASSURANCE & IMPOTS	19'200	15'479	3'721	15'379
ORGANISATION DE COURS	15'000	13'350	1'650	17'863
ENTRETIEN DES IMMEUBLES	-	1'528	-1'528	-
ENTRETIEN DU MATERIEL	145'000	163'834	-18'834	121'931
LOYER	216'500	204'570	11'930	217'987
VOYAGE & DEPLACEMENT	125'000	115'908	9'092	90'106
Amortissement planifié immobilisations corporels	470'000	481'463	-11'463	470'000
Total Charges financières	-	260	-260	260
TOTAL ETP	3'354'500	3'018'843	335'657	3'411'954
Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	103'400	103'400	-	103'400
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	7'073'200	6'267'359	802'900	7'015'836
TOTAL DES RECETTES	7'112'700	6'845'348	277'678	7'232'249
TOTAL DU RESULTAT	39'500	577'989		216'413
	BUDGET 2019	REALISE 2019	ECART 2019	REALISE 2018
Valorisation des éléments non facturés				
Instructeurs mis à disposition par VD		1'700'558		2'120'687
Instructeurs mis à disposition par GE		1'394'930		1'687'507
Instructeurs mis à disposition par Cmne VS		100'000		80'000
Instructeurs mis à disposition par Confédération		1'400		15'175
Mentor supplétifs		206'308		290'000
Complément location Confédération		600'000		600'000
Total valorisation charges		4'003'196		4'793'369
Ecolage aspirants VD		1'540'000		1'746'250
Ecolage PM Sion		41'250		-
Ecolage ASP VD		-		10'000
Opération corps partenaires non facturée		-		28'760
Location FOCO		146'497		-
Complément écolage aspirants GE (55 kchf vs 40 kchf)		873'750		885'000
Complément écolage aspirants Poltrans + Secmil		660'000		780'000
Total valorisation recettes		3'261'497		3'450'010
Total valorisation nette		741'699		1'343'359
TOTAL RESULTAT AVEC ELEMENTS VALORISES		163'710		1'126'946



Finances

Au 31 décembre 2019, la perte nette de CHF 163'710.- augmente le coût de l'écolage par aspirant de CHF 952.- pour un total d'aspirant moyen formé de 171.75, soit un coût d'écolage à CHF 55'952.- en lieu et place du coût facturé de CHF 55'000.-

Ce calcul prend en considération la ristourne des personnels mis à disposition par les Corps de police.

Gaëtan Brigante,
Responsable Finances Académie de police





S'instruire pour servir et protéger
Disce, protegendo servias

